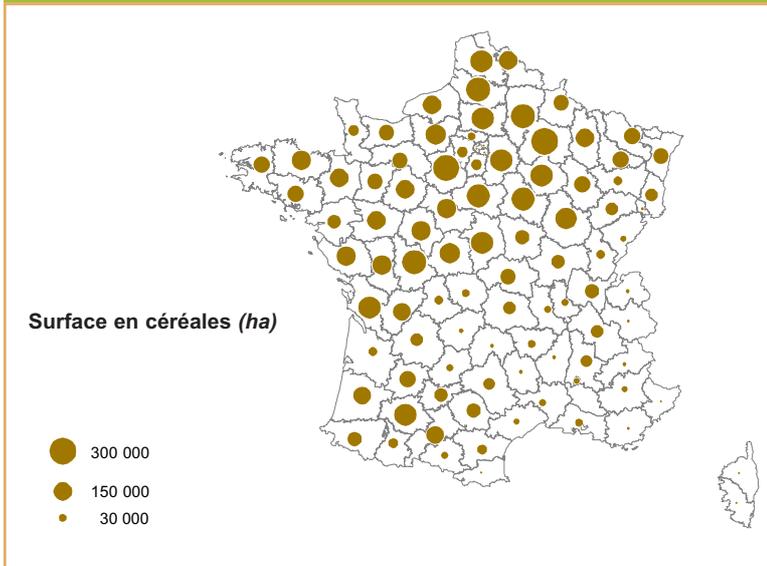


Agreste Bretagne

Édition 2014

Surface en céréales en 2013



Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle semi-définitive 2013

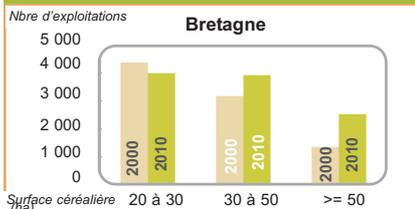
Première région d'élevage, la Bretagne se place au 6^e rang national pour sa production céréalière. En 2014, la sole de céréales atteint un peu moins de 578 000 ha, soit le tiers de la surface agricole utile régionale. Le blé occupe plus de la moitié des surfaces cultivées et le maïs, près du quart. En 10 ans, les surfaces consacrées aux céréales ont augmenté de 12 %. Les rendements moyens en 2014 sont comparables à ceux de 2013 pour les céréales à paille : blé tendre (76 q/ha), orge d'hiver (74 q/ha), triticale (65 q/ha). Les rendements en maïs grain, supérieurs à 90 q/ha, sont plus élevés en 2014.

Des productions plus importantes dans les Côtes-d'Armor et en Ile-et-Vilaine

Campagne 2013-2014	Production de céréales (q)	Rang national
Côtes-d'Armor	12 035 635	18 ^e dép.
Ile-et-Vilaine	11 257 610	23 ^e dép.
Morbihan	9 417 868	30 ^e dép.
Finistère	9 417 868	31 ^e dép.
Bretagne	42 182 813	6^e région

Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle semi-définitive 2013

Doublement des exploitations de 50 ha et plus en dix ans



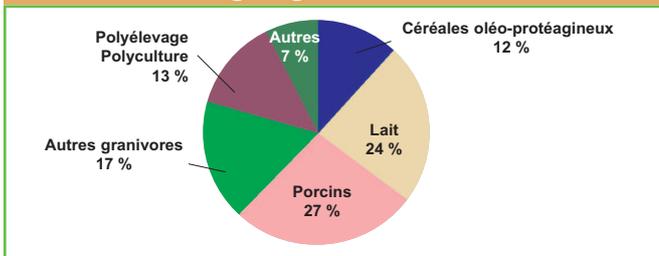
Source : Agreste, Draaf Bretagne, Srise RA 2000 et 2010

Le blé tendre est la première céréale cultivée en Bretagne

En hectares	Campagne 2013/2014	Campagne 2012/2013	Campagne 2009/2010	Évolution 2013-2014 (%)	Part Bret./France (%)
Blé tendre	298 500	292 730	292 064	2,0	6,0
Maïs grain	135 000	134 439	133 147	0,4	7,0
Orge	77 525	72 745	75 909	6,6	4,0
Triticale	47 500	54 600	48 962	- 13,0	14,0

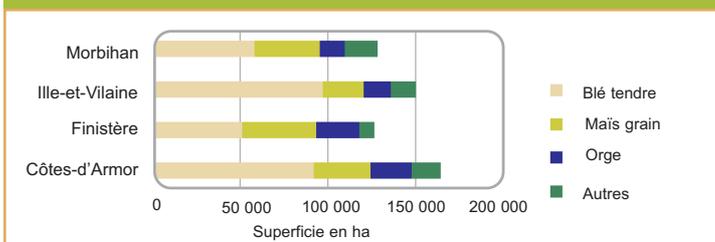
Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle semi-définitive 2013, définitive jusqu'en 2012

44 % des surfaces céréalières bretonnes dans des élevages granivores



Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensement agricole 2010

Les Côtes-d'Armor reste le département breton le plus céréalier



Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensement agricole 2010

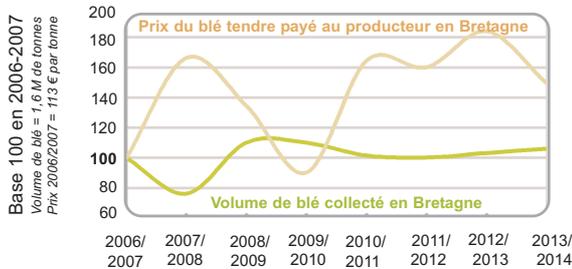


Draaf Bretagne

Direction régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt



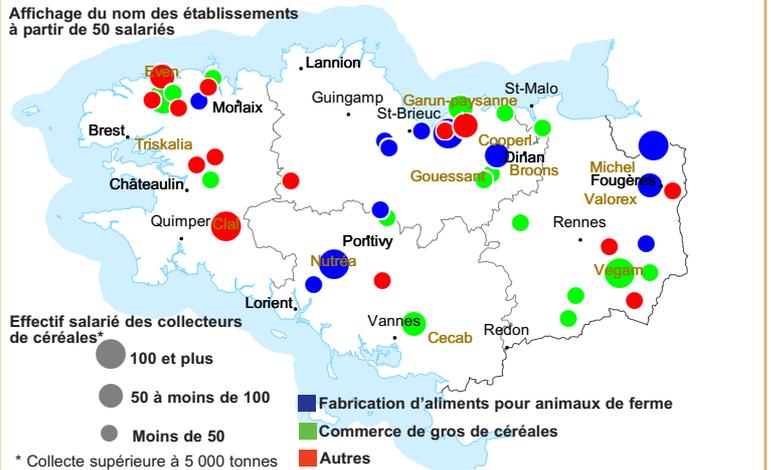
Sur la campagne 2013-2014, le blé perd 40 euros par tonne



Source : Agreste, Draaf Bretagne, FranceAgriMer, enquête trimestrielle



Les effectifs salariés des collecteurs de céréales en 2012



Source : Insee, Clap 2012, traitement Draaf, FranceAgriMer

La collecte de blé tendre progresse tandis que celle du maïs ralentit

Évolution de la collecte du blé tendre et du maïs en Bretagne	2014	2013	2014/2013	2014/moy. 5 ans	Moy. 2007/2012
Collecte de blé (1 000 tonnes)	1 700	1 655	3 %	6 %	1 597
Prix du blé HT* (en euros par tonne)	169	208	- 19 %	4 %	162
Collecte de maïs (en tonnes)	594	656	- 10 %	- 12 %	672
Prix du maïs* (en euros par tonne)	129	175	- 26 %	- 4 %	135

* Prix payé aux producteurs

Source : Agreste, Draaf Bretagne, FranceAgriMer

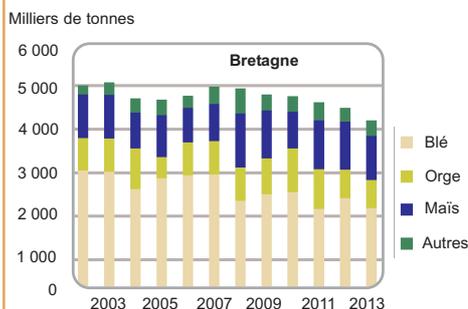
La collecte

En Bretagne, les céréales sont principalement destinées à l'alimentation animale. Les volumes de blé tendre augmentent depuis 2011 et représentent près de 60 % de la collecte totale. Sur la campagne 2013/2014, le prix des céréales a subi une forte baisse dans un contexte de récoltes abondantes à l'échelle mondiale. En 2012, 3 000 salariés travaillent dans les 120 établissements collecteurs. La moitié de ces établissements se répartit entre les activités de stockage, transformation, commercialisation. L'autre moitié travaille dans le négoce.

La transformation

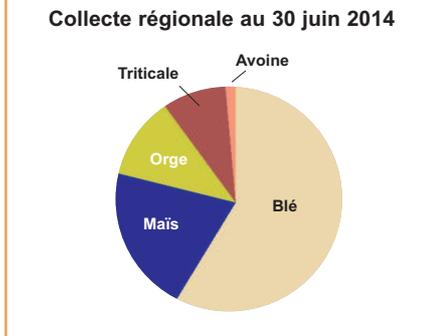
En 2013, les usines d'aliments du bétail ont utilisé près de 4,2 Mt de céréales, alors que seulement 0,2 Mt de blé tendre ont approvisionné les moulins de la région. Les quantités utilisées dans la fabrication des aliments pour animaux reculent depuis 2007, passant de près de 5 Mt à 4,2 Mt en 2013.

4,2 millions de tonnes de céréales destinées à l'alimentation animale



Source : Syndicat national de l'industrie de la nutrition animale, Coop de France nutrition animale

La collecte régionale de céréales : 60 % en blé et 20 % en maïs



Source : Agreste, Draaf Bretagne, FranceAgriMer, enquête trimestrielle